



Appel aux candidatures à la fonction de mécanicien au grade d'ouvrier qualifié (D4) à titre contractuel

Le Conseil de la Zone de secours Hainaut-Est, en séance du 21 février 2020 a décidé de recruter un mécanicien au grade d'ouvrier qualifié.

DESCRIPTIF DE FONCTION

Le descriptif de fonction est annexé au présent appel.

PROFIL

- Vous avez l'esprit d'équipe et vous travaillez de manière précise et efficace ;
- Vous êtes disponible et curieux des nouveautés dans votre domaine ;
- Vous avez une très bonne maîtrise des règles de sécurité et de l'utilisation d'équipement de contrôle et de géométrie dans le secteur automobile ;
- Vous avez des connaissances particulières en hydraulique, en pneumatique et en technologie des systèmes de freinage.

CONDITIONS À REMPLIR À LA DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL

- a) être membre d'un Etat faisant partie de l'Espace économie européen ou de la Confédération helvétique ;
- b) avoir une connaissance de la langue jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- c) être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction à exercer ;
- d) jouir des droits civils et politiques ;
- e) être en règle vis-à-vis des lois sur la milice ;
- f) être âgé de 18 ans minimum ;
- g) être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en rapport avec la fonction à exercer
OU
Etre titulaire d'un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur
OU
Etre titulaire d'un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon.
- h) être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B.

Justifier d'une expérience dans le secteur de la mécanique automobile et/ou posséder les permis de conduire C et D sont des atouts.

EPREUVES DE SELECTION

Réussir devant la Commission de sélection, les épreuves suivantes :

- 1° une épreuve écrite éliminatoire (le candidat n'ayant pas obtenu 50% ne sera pas admis à l'épreuve orale).
Elle consistera en un questionnaire sur la connaissance théorique du métier et des véhicules spécifiques composant la flotte de la Zone de Secours-Hainaut Est (représente 25 % de la cote globale) ;
- 2° une épreuve orale comprenant :
 - a) 1^{ère} partie : un exercice de mise en situation (avec préparation écrite d'une demi-heure) permettant d'évaluer les connaissances du candidat et sa méthodologie de travail sur véhicules (50 % de la cote globale);
 - b) 2^{ème} partie : une interview permettant d'apprécier la motivation, la maturité et la compétence du candidat à la gestion des priorités et résolution des problèmes propres au charroi (25 % de la cote globale)

Pour réussir, le candidat devra obtenir un résultat de 50 % à chacune des épreuves et un résultat global de 60 % minimum.

MODALITÉS D'INTRODUCTION DE VOTRE CANDIDATURE

Votre dossier de candidature composé :

- d'une lettre de motivation datée et signée
- d'un curriculum vitae ;
- d'une copie :
 - de votre carte d'identité recto/verso ;
 - de votre (vos) diplôme(s) ou titre(s) de compétence(s) ou titre(s) de formation(s) correspondant à la condition visée au point g)
 - de la copie de votre permis de conduire
 - d'un extrait de votre casier judiciaire
 - d'un certificat de milice s'il échet

doit être envoyé pour le 12 mars au plus tard, par courrier postal à l'adresse suivante :

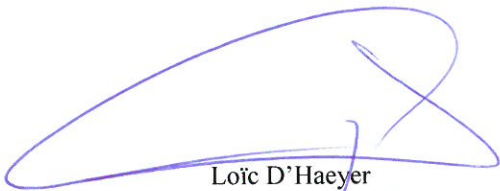
ZONE DE SECOURS HAINAUT-EST
Rue de la Tombe, 112
6001 Marcinelle

A savoir :

Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.



Fabrice PIERART
Commandant de Zone
Zone de Secours Hainaut-Est



Loïc D'Haeyer
Bourgmestre de Fleurus
Président
Zone de Secours Hainaut-Est

ANNEXE : DESCRIPTIF DE FONCTION

Vous êtes amené à effectuer l'entretien et la réparation des véhicules qui constituent le charroi zonal.
Vous devrez dès lors :

- faire l'entretien et réparer les véhicules du charroi zonal ;
- intervenir pour les problèmes d'hydraulique, de pneumatique et d'électricité ;
- préparer et passer les véhicules au contrôle technique ;
- détecter les dysfonctionnements et déterminer les solutions techniques de remise en état du véhicule ;
- régler la géométrie des trains ;
- faire la mise au point moteurs, organe et équipements ;
- déduire avec logique les causes de dysfonctionnement ;
- se conformer aux normes de sécurité ;
- localiser le type de panne (mécanique, électrique, électronique) ;
- vous adapter à de nouvelles technologies ;
- ranger et nettoyer la zone de travail et effectuer la maintenance de premier niveau des outillages et équipements ;
- assurer le cas échéant un rôle de coursier pour les services zonaux et vous déplacer au sein des différentes casernes de la Zone.

